

CONCERNE

Personnel ayant à prévoir, commander, vérifier, réceptionner un échafaudage.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire

OBJECTIFS

- Répondre à la recommandation R408 du 10 juin 2004 en sensibilisant les personnes aux risques suivants : les chutes de hauteur, la manutention, l'effondrement partiel ou total de l'échafaudage, le renversement de l'échafaudage.
- Répondre au référentiel de compétence du responsable de réception d'échafaudage.

DURÉE

1 à 2 jours

SANCTION

Attestation de compétences

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et pratiques.
Bilan et évaluation.

INTERVENANT :

Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :

En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.
En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.
Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.
Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.
Feuille de présence.
Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :

Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU

EN ENTREPRISE

CONTENU DÉTAILLÉ

LA REGLEMENTATION :

Décret / Recommandation / Arrêtés

Les obligations de l'employeur

CONNAÎTRE LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCHAFAUDAGE :

Les différentes familles d'échafaudages

Les différents types

Détermination du choix de l'échafaudage :

- analyse des besoins (nature des travaux à réaliser) ;
- contrainte du site.

RÉCEPTIONNER L'ÉCHAFAUDAGE AVANT UTILISATION :

Le responsable de la réception doit vérifier les points suivants :

- le calage des appuis au sol des montants verticaux ;
- que le nombre des ancrages et des amarrages est suffisant et leur qualité satisfaisante ;
- que les circulations sont dégagées ;
- que l'échafaudage est conforme aux plans d'installation ;
- l'état des divers éléments, l'absence de déformation des tubes, la qualité du serrage des colliers, du clavetage de la continuité des montants ;
- que les escaliers et les échelles d'accès sont présents, et que la fixation des échelles intérieures est correcte ;
- la présence de garde-corps, main courante, sous-lisse et plinthe ;
- l'état des planchers ;
- la fixation des filets et des bâches sur la structure, leur couture, la rigidité des supports pour éviter les claquements ;
- que les panneaux indiquant les charges admissibles sont présents ;
- remplir la fiche de réception.

S'ASSURER DE LA CONFORMITÉ DE L'ÉCHAFAUDAGE :

Le responsable de la réception doit s'assurer :

- du remplacement des pièces endommagées ou démontées ;
- de l'enlèvement des gravats et des décombres ;
- de l'absence de glissement de colliers ;
- du bon état d'accrochement des filets ou des bâches ;
- de la présence des panneaux indiquant les charges admissibles ;
- de la conformité du stockage des matériaux avec les charges admissibles des planchers et de l'ossature.

EXERCICES THÉORIQUES :

Dessin de montage.

Calcul de répartition des charges au sol.

Identification des points de contrôle.

Élaboration d'un rapport de vérification.

EXERCICES ET ÉVALUATION PRATIQUES